

# Le sommet parallèle des ONG :

## place aux droits de la personne des jeunes dans les pays francophones

Un sommet parallèle des organisations non gouvernementales aura lieu à Moncton le 30 août, en même temps que la réunion des chefs d'État et de gouvernement des pays francophones. Son objectif est de fixer l'attention mondiale sur les questions délicates de droits de la personne et les enjeux sociaux touchant la Francophonie, et de faire des recommandations aux dirigeants politiques.

Une coalition de six ONG canadiennes organise le sommet parallèle :

- Amnistie Internationale (section canadienne-française);
- le Comité du Nouveau-Brunswick pour la Marche mondiale des femmes vers l'an 2000;
- le Congrès du travail du Canada;
- Développement et Paix;
- OXFAM Canada/Projet Acadie;
- l'Union des pêcheurs des Maritimes.

Michel Frenette, directeur général de la section canadienne-française d'Amnistie Internationale affirme que « ce sommet des chefs d'État et de gouvernement est une séance privée qui ne permet pas la participation de nombreuses organisations non gouvernementales luttant pour les droits et le bien-être des personnes les plus défavorisées des pays francophones. Le sommet parallèle nous permettra d'aborder des problèmes qui ne seront probablement pas à l'ordre du jour du sommet officiel ».

Le sommet parallèle se déroulera du 30 août au 4 septembre. Le premier jour, Développement et Paix et OXFAM Canada/Projet Acadie seront les hôtes d'une réunion sur les défis du développement international au sein de la Francophonie. Plus tard ce jour-là, le Comité pour la Marche mondiale des femmes vers l'an 2000 tiendra une réunion sur les femmes et la pauvreté.

Le 1<sup>er</sup> septembre, l'Union des pêcheurs des Maritimes organisera une réunion sur les effets de la mondialisation sur l'industrie de la pêche et un conférencier invité discutera des droits des syndicats dans les pays africains francophones. En soirée, le Congrès du travail du Canada et la Fédération du travail du Nouveau-Brunswick seront les hôtes d'une conférence sur les droits des syndicats face à la mondialisation, après quoi, des ateliers permettront d'examiner les droits et libertés des syndicats au Nouveau-Brunswick et au Canada.

## Même langue mêmes droits

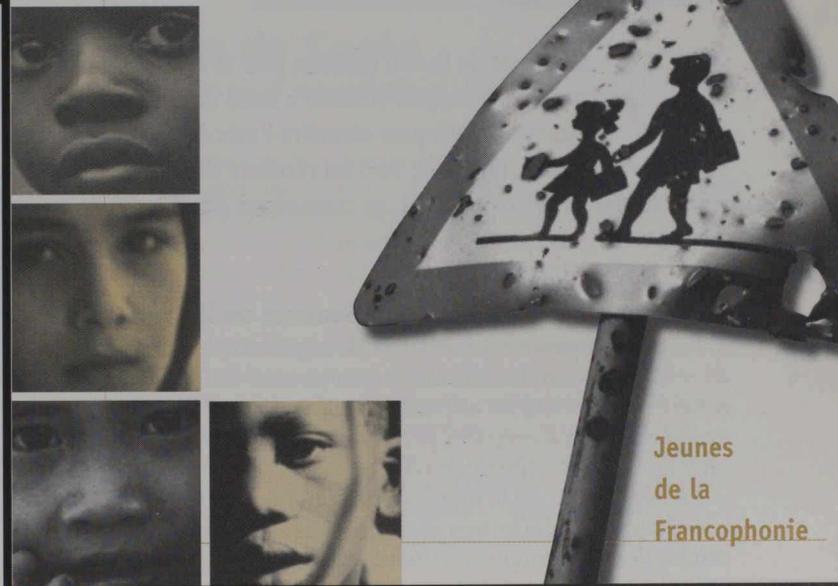


image : Amnistie Internationale

Le 2 septembre, Amnistie Internationale tiendra une conférence sur les questions relatives aux droits de la personne dans les pays francophones et ailleurs dans le monde. L'organisation se concentrera en particulier sur l'enrôlement des enfants pour le service militaire, l'esclavage sexuel et la main-d'oeuvre enfantine. Amnistie Internationale espère présenter une requête aux chefs d'État et de gouvernement réunis, leur demandant d'adopter le protocole facultatif de la Convention des Nations Unies sur les droits de l'enfant en vue d'interdire le recrutement militaire des personnes âgées de moins de 18 ans. L'organisation a l'intention de mettre en lumière les nombreuses violations des droits de la personne commises envers les jeunes, non seulement dans les pays francophones mais partout dans le monde.

Le 3 septembre, les organisateurs tiendront une dernière conférence de presse afin de présenter les résultats et annoncer les recommandations qu'ils feront aux chefs d'État et de gouvernement. On assistera également au lancement officiel d'un important livre d'Amnistie Internationale sur la torture, écrit par le poète et auteur néo-brunswickois Serge Patrice Thibodeau.

Le sommet parallèle prendra fin le samedi 4 septembre et sera clôturé par un spectacle extérieur organisé par Amnistie Internationale et mettant en vedette des groupes scolaires provenant des écoles secondaires Mathieu-Martin et Louis J. Robichaud du Nouveau-Brunswick. ●